



www.planum.net
The European Journal of Planning

Vers un paysage urbain de la peur

Charlotte Boisteau¹

by *Planum*, october 2009
(ISSN 1723-0993)

¹ Charlotte Boisteau, est coordinatrice du Projet “Violences Urbaines et Politiques de Sécurité. Pratiques publiques et privées dans la sécurisation de l’espace urbain. Les cas de Barcelone et Bogota” (<http://lasur.epfl.ch/recherche/projets/vups/index.html>). Sociologue et politologue de formation spécialisée en relations internationales et en études du développement, elle rédige actuellement sa thèse de doctorat sur les « Violences et Transformations Urbaines. Politiques publiques, stratégies privées et actions communautaires pour la sécurisation de l’espace urbain », sous la direction de Vincent Kaufmann et d’Yves Pedrazzini, au Laboratoire de Sociologie Urbaine de l’Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne Elle travaille depuis de nombreuses années sur le thème des violences urbaines et des politiques de sécurité particulièrement en Afrique du Sud, en Colombie et en Espagne. Contact: charlotte.boisteau@epfl.ch

Le phénomène des violences urbaines et le sentiment d'insécurité sont au cœur des dynamiques urbaines contemporaines. Pour répondre à la demande de sécurité qui émane des citoyens, des moyens publics, privés et communautaires sont mis à disposition des nouvelles politiques urbaines des grandes métropoles. Mais l'Etat bien qu'il exerce une certaine forme de violence légitime, n'en a plus le monopole et les politiques publiques de sécurité, même locales, affichent leur désarroi face à la violence de leurs villes et demandent à être relayées par des actions communautaires et des stratégies privées. La violence, l'« insécurité » et la sécurité sont aujourd'hui à l'origine d'une transformation radicale de la cité et des usages de ses habitants, notamment par un renforcement des fragmentations spatiales et sociales. Les violences de l'urbanisation se substituent-elles aux violences urbaines ?

La sécurité sous toutes ses formes est un leitmotiv qui se doit d'être au bénéfice de toutes et tous.

Violences urbaines et sentiment d'insécurité

Le discours sur la violence urbaine s'est considérablement étoffé depuis deux décennies, pourtant il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau. Les violences *urbaines* existent depuis que les villes existent et n'augmentent pas proportionnellement au discours qui leur est octroyé. Les statistiques et les données quantitatives mises à disposition par les organisations spécifiquement attelées à ce problème (INTERPOL – International Police-, UNICRI -United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute-, WHO – World Health Centre, UNDP –United Nations Development Program-, UNODC – United Nations Office for Drugs and Crime-, etc.) vérifient cette conviction. Mais les chiffres disponibles et communiqués sont peu fiables et il reste difficile, voire impossible –tant que ne sera pas créé un observatoire mondial des violences ou de la sécurité urbaine- de prouver quantitativement les tendances de la criminalité internationale. Récemment d'ailleurs les Nations Unies admettaient le besoin d'améliorer les données criminelles existantes et la nécessité de réunir les entités compétentes –même en leur sein- pour travailler à ce sujet².

Il nous semble important néanmoins de considérer la progression de la peur du crime, que démontre les enquêtes de victimisation effectuées jusqu'alors. Aujourd'hui, et dans la plupart des pays du monde, les citoyens disent se sentir en insécurité. Mais chacun d'eux a-t-il une perception objective des risques encourus ou subit-il une manipulation médiatique et/ou politique?

En raison de son caractère émotionnel, le sentiment d'insécurité entraîne une amplification des faits, une confusion entre rumeurs et informations et peut même provoquer des conflits sociaux. Au plan social, on a vu naître des formes d'autodéfense pouvant aller jusqu'au lynchage. Ce sentiment de peur finit par menacer les fondements des sociétés démocratiques.

² United Nations Economic and Social Council, Distr. GENERAL, CES/2004/48, Statistical Commission and Economic Commission for Europe, Conference of European Statisticians, Report of the November 2004 joint UNECE-UNODC meeting on crime statistics.

Les politiques publiques de sécurité entre répression et prévention

Les réponses publiques à la criminalité présentent deux volets, la répression et la prévention. Comme pour affirmer leur domination et leur aptitude à « punir », la répression exercée par les gouvernements centraux pour renforcer la sécurité se traduit par l'augmentation des effectifs de police, l'augmentation des peines de prison et l'application de théories répressives, comme celles du « degré zéro de tolérance » ou du couvre-feu pour les mineurs, ou encore de l'abaissement de l'âge de la responsabilité judiciaire. Le choix de la répression a l'avantage d'avoir des effets immédiats qui peuvent satisfaire à court terme la demande de l'opinion publique et les besoins d'efficacité de la classe politique. Mais les résultats à long terme des politiques répressives de sécurité sont remis en question et de nombreuses villes ont fait la preuve que les résultats obtenus en terme de réduction de la criminalité ne justifiaient pas l'investissement financier induit par la construction de nouvelles prisons ou le déploiement des effectifs de polices (Wacquant, 1999).

La prévention de la violence est mise en place au moyen de deux champs d'action : l'un, centralisé, fait des policiers les principaux acteurs en la matière ; l'autre, décentralisé, s'appuie sur les autorités locales ou les associations de la société civile, ou les deux. Pour un certain nombre d'experts, la prévention reste un pilier central de toute lutte démocratique contre la criminalité (Bromberg, 2003, Lahosa, 2000, Sansfaçon, 2004). Elle ne s'oppose cependant pas à la répression, elle ne fait qu'en définir les limites, et tente de faire baisser la criminalité en s'attaquant surtout à ses causes (Vanderschueren, 2000). Selon ces experts, le meilleur moyen de faire respecter les normes ou les règles serait donc de créer les conditions qui infléchissent les situations d'infraction, voire de garantir l'application des lois par un contrôle social « en amont » du crime et de la délinquance, la prévention restant un principe d'éducation sociale et civique bien sûr, mais individuelle aussi : faire progresser l'individu à tous les niveaux, c'est l'éloigner de la violence.

L'analyse des dernières décades du 20^{ème} siècle révèle un changement de paradigme dans les politiques publiques de sécurité (Tuck, 1998). Ce changement s'est principalement caractérisé par l'appel des communautés à participer à la redéfinition des politiques sécuritaires. Trois concepts nouveaux ont vu le jour : la communauté, l'association et la prévention (Crawford, 1997). La communauté devient ainsi le cheval de bataille des politiques publiques qui tentent de légitimer leurs actions entreprises en s'abritant derrière les concepts de prévention et de co-responsabilité.

Les politiques locales de prévention de la criminalité se sont ainsi multipliées ces dernières années et font du citoyen l'acteur central de leurs stratégies d'intervention et de maintien de l'ordre. La sémantique préventive valorise le « bien-être », le « vivre-ensemble », la « culture démocratique citoyenne », le « civisme », etc. Mais, la nouvelle sémantique cache souvent les principes d'« une guerre préventive » contre le crime et la délinquance, mettant en danger la jouissance citoyenne des droits démocratiques d'usage de l'espace public et de libre expression.

Stratégies privées et actions communautaires de sécurité

Il existe un lien évident entre la décentralisation des compétences en matière de sécurité et la montée des acteurs privés dans ce secteur. L'Etat centralisé est incapable de rendre compte des situations hétérogènes de l'insécurité perçue ou

vécue sur un territoire national donné. La ville offre déjà un large éventail de situations face à la criminalité : des quartiers à forte tendance délictuelle, d'autres où peu d'actes délinquants sont commis et où pourtant le sentiment d'insécurité figure à son apogée. Face à cette multiplicité des facteurs et des acteurs de criminalité, l'Etat décentralise et les gouvernements locaux décentralisent encore jusqu'à la plus petite administration commune. Ceci a de bon que le diagnostic qui est fait de la criminalité et de l'insécurité est de plus en plus juste³. Mais ceci a de pervers que chaque administration renvoie la responsabilité sur l'autre et finalement les responsabilités gouvernementales devant garantir la sécurité citoyenne ne sont plus assumées par personne.

Le champ de la sécurité est investi par de nouvelles stratégies économiques, présentées comme des solutions alternatives à la protection étatique. Une globalisation des technologies de la sécurité est en œuvre, relayée par une idéologie sécuritaire également globalisée. On constate aujourd'hui une tendance à la transnationalisation des sociétés privées de sécurité et à la diversification de leurs activités, puisqu'elles opèrent désormais à la fois comme des agences de sécurité privée, des services d'espionnage industriel, des protecteurs de systèmes politiques corrompus, voire même, dans certains cas, de nouvelles formes de mercenariat. Ces solutions proposées sont coûteuses et le marché mondial de la sécurité est en constante progression. Selon l'ONU-HABITAT, en 2000, les coûts globaux de la sécurité atteignaient 5 à 6 % du PNB dans les pays du Nord et 8 à 10 % dans ceux du Sud, avec pour corollaire un développement sans précédent des entreprises de sécurité privée. Celles-ci ont atteint dans les dernières années du 20^{ème} siècle une croissance annuelle de 30% dans les pays du Sud, contre 8 % dans les pays du Nord (Vanderschueren, 2000:4). Dans beaucoup de pays, le nombre d'agents de la sécurité privée dépasse celui des policiers employés par l'Etat.

Du fait de l'absence ou de l'inadéquation de la réponse publique, étatique en particulier, aux perceptions et aux faits criminels, le secteur privé s'organise avec des réponses dont l'impact sur la qualité de la vie et l'accessibilité de la ville n'est ni durable, ni équitable. De nouveaux ghettos se créent, des parties de la ville sont exclues ou s'auto-excluent, des frontières se créent dans le tissu urbain et la mobilité des personnes est menacée.

Beaucoup de recherches ont traité du nouvel urbanisme sécuritaire (Davis, 1999 ; Caldeira, 2000 ; Baires, 2003) et des architectures visant à répondre par le design urbain et le choix des matériaux aux problèmes de sécurité. Si l'on en croit l'« école californienne » (Davis, 1999 ; Soja, 2001), l'espace public s'est converti ces dernières années en espace de la peur, certains usagers étant considérés a priori comme invasifs ou agressifs. La tendance urbanistique mondiale est à la privatisation de l'espace urbain, à l'exclusion sociale : nous passons d'une époque où les violences étaient urbaines à une nouvelle ère où les violences sont engendrées par l'urbanisation (Pedrazzini, 2005). L'existence de communautés fermées et ghettoïsées (« *ghetted communities* ») est le résultat d'une perception souvent paranoïaque des risques encourus. La globalisation culturelle a permis d'exporter une spécificité américaine architecturale et urbanistique vers de nombreuses sociétés.

³ Voir sur ce point la méthodologie de « micro-caractérisation » que nous avons élaborée et mise en œuvre dans le projet de recherche-action « Violences Urbaines et Politiques de Sécurité », pour guider les diagnostics effectués par les acteurs publics en charge de la sécurité dans les 20 localités de la ville de Bogota. Voir à ce sujet : Guzmán 2006.

Ce type d'espaces enclavés n'a pas seulement des conséquences symboliques sur les populations vivant à l'extérieur des périmètres. Il les oblige à contourner les complexes protégés ou privilégiés et à faire des kilomètres supplémentaires pour se rendre au supermarché ou à l'école les plus proches. Une brimade injustifiée pour les populations n'ayant souvent pas les moyens de s'offrir de voiture et une privatisation parfois illégale de l'espace public, une atteinte à la mobilité que chacun est en droit de revendiquer. La criminalité et le sentiment d'insécurité ont ainsi créé un espace-contrôle (Sze tsung Leong, 2000) qui tend à devenir la figure hégémonique de l'agglomération. L'espace urbain devient chaque fois moins inclusif et n'assure plus sa fonctionnalité de liant social, stigmatisant l'ancienne rue comme dangereuse.

A la géographie de la violence correspond une géographie de la sécurité, nouvelle déclinaison de la géopolitique des inégalités.

Bibliographie

- Baires S. (2003), *La nueva segregación urbana en America Latina : los barrios cerrados en el area metropolitana de San Salvador- El Salvador*, papier doctoral non publié.
- Bauman Z. (2005), « Entretien avec Zygmunt Bauman : les usages de la peur dans la mondialisation », *Esprit*, juillet 2005.
- Boisteau Ch., a cura di, (2006), *Construire le vivre-ensemble: Aménagement urbain et politiques de sécurité*, EPFL et UNITAR, Cahiers du LaSUR et de la Coopération, Lausanne.
- Boisteau Ch. (2003), *Sécurité, dynamiques urbaines et privatisation de l'espace à Johannesburg*, mémoire de DEA, Institut Universitaire d'Etudes du Développement, Genève, Suisse.
- Boisteau Ch. (2005) "Dynamics of exclusion: Violence and Security Policies in Johannesburg", in Segbers K. et al., *Public Problems-Private Solutions? Globalizing Cities in the South*, Ashgate, England.
- Boisteau Ch. (2006), in Patiño F.& al., *Guía para la gestión local de la seguridad y convivencia*, Secretaría de Gobierno, Alcaldía Mayor de Bogotá, DC, Programa de Naciones Unidas para los Asentamientos Humanos UN-HABITAT.
- Bromberg P. et al. (2003), *Reflexiones sobre cultura ciudadana en Bogotá*, Bogota, Observatorio de Cultura Urbana.
- Caldeira P.R. T. (2000), *City of Walls, Crime, Segregation, and Citizenship in São Paulo*, University California UP.
- Camara de Comercio de Bogota, Superintendencia de Vigilancia y Seguridad Privada y la asesoría técnica del Grupo de Investigación en Derecho Público y Económico CREAR de la Universidad Sergio Arboleda (2005). *Guía Para la Contratación de Servicios de Vigilancia y Seguridad Privada*.
- Crawford A. (1997), *The Local Governance of Crime: Appeals to community and Partnerships*, Oxford, Clarendon.
- Davis M. (1999), *The Ecology of Fear, Los Angeles and the Imagination of Disaster*, New York, Vintage.
- Guzman F. (2006), « Amélioration de la sécurité et de la cohabitation dans les territoires urbains : approche méthodologique d'un point de vue micro-

- territorial pour la formulation et la mise en œuvre de la politique publique de sécurité », in Boistea Ch. 2006.
- Lahosa J. M. (2000), « Prevención de la inseguridad urbana: compromiso de las ciudades », Acero H., *et. al.*, *Conversaciones públicas para ciudades más seguras*, Colección Estudios Sociales.
- Pedrazzini Y. (2005), *La Violence des villes*, L'Atelier, Coll. Enjeux Planète, Paris.
- Pedrazzini Y., Boistea Ch. (2006), « Urban Security as a Way of Life. Viewing the Age of Fear from South America », *The Optimist*, Green Cross International.
- Sansfaçon D. (2004), « Of Prevention and Security : Reflections on Sustainable Governance », in ICPC 10th Anniversary Colloquium on Crime Prevention, Décembre 1-2, Paris.
- Soja E. (2001), « Urban tensions : Globalization, industrial restructuring and the postmetropolitan transition », Paper prepared for a Conference on Global Tensions, Cornell University, 9-10 mars.
- Sze Tsung Leong (2000), « Espace-contrôle », in Koolhaas et al., *Mutations*, Bordeaux, Actar et Arc en rêve centre d'architecture.
- Tuck M. (1998), Crime prevention a shift in concept, *Home Office Research and Planning Unit Research Bulletin*, 24, Londres, Home Office.
- Vanderschueren F. (2000), « Prévention de la criminalité urbaine », Document de référence, <http://www.unhabitat.org>.
- Wacquant L. (2004), *Punir les pauvres : le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Paris, Agone.
- Wacquant L. (1999), *Les prisons de la misère*, Paris, Editions Liber / Raisons d'Agir
- Weber M. (1959), *Le savant et le politique*, Paris, Plon, édition originale: 1919.